

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**BUDGET GENERAL**

**Objet : décision modificative - exercice 2021**

L'an deux mille vingt et un, le deux octobre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier MARCELLAUD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 septembre 2021

Présents : Mesdames CHEYRONNAUD, BOUILHAGUET et DELL'ISOLA

Messieurs MARCELLAUD, FENET, DE JESUS, LEBRAUD, VIGNAUD et REYROLLE

Procurations : de B. THORREE à D. MARCELLAUD, de E. COIFFE à N. DE JESUS,  
 et de F. PIDEILL à C. CHEYRONNAUD

Monsieur le Maire expose au Conseil que des subventions ont été notifiées depuis le vote du budget de l'exercice 2021, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

	Diminution sur crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	chapitre et article	Sommes	chapitre et article	Sommes
	Recette emprunt			
Subventions Département	1641	- 59 100.00 €	1323	59 100.00 €
DETR	1641	- 85 185.00 €	1341	85 185.00 €
DSIL	1641	- 56 790.00 €	1347	56 790.00 €

Le Conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Vu et approuvé :  
 A Saint Jean Ligoure, le 4 octobre 2021

Pour extrait conforme,  
 Le Maire,

